

DECRET N° 2001-425 DU 17 OCTOBRE 2001

portant nomination de l'Inspecteur Général de Police
Darius JOHNSON en qualité de Deuxième Adjoint à
l'Inspection Générale des Forces de Sécurité.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la Loi n° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu** la Proclamation le 03 avril 2001 par la Cour constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 22 mars 2001 ;
- Vu** le Décret n° 2001-170 du 07 mai 2001 portant composition du gouvernement ;
- Vu** le Décret n°97-176 du 21 avril 1997 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Intérieur, de la Sécurité et de l'Administration Territoriale ;
- Sur** proposition du Ministre de l'Intérieur, de la Sécurité et de la Décentralisation ;
- Le** Conseil des Ministres entendu en sa séance du 05 septembre 2001 ;

D E C R E T E :

Article 1^{er} : L'Inspecteur Général de Police Darius JOHNSON est nommé Deuxième Adjoint à l'Inspection Générale des Forces de Sécurité.

Article 2 : Le présent Décret, qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, prend effet pour compter de la date de prise de fonctions de l'intéressé et sera publié et communiqué partout où besoin sera.

Fait à Cotonou, le 17 octobre 2001

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,


Mathieu KEREKOU.-

Le Ministre d'Etat chargé de la Coordination
de l'Action Gouvernementale, de la Prospective
et du Développement,



Bruno AMOUSSOU.-

Le Ministre des Finances
et de l'Economie,



Abdoulaye BIO-TCHANE.-

Le Ministre de l'Intérieur, de la Sécurité
Sécurité et de la Décentralisation,



Daniel FAWEMA.-

AMPLIATIONS : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 MECCAG-PD 4 MISD 4
MFE 4 AUTRES MINISTERES 18 SGG 4 DGBM-DCF-DGTC-P-DGID-DGDDI 5
BN-DAN-DLC 3 GCONB-DCCT-INSAE 3 BCP-CSM-IGAA 3 UNB-ENA-FASJEP 3
INTERESSE 1 JO 1.